



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-10365>

Département(s) de publication : **95**

Annonce n° **24-10365**

Services

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :** Mairie de Sannois

**Correspondant :** Monsieur le Maire

**Adresse :** Hôtel de Ville, Place du Général Leclerc, B.P. 60088 95111 SANNOIS

**Coordonnées :**

**Téléphone :** 0139982063

**Courriel :** [commande.publique@sannois.fr](mailto:commande.publique@sannois.fr)

**Adresse internet :** <http://www.ville-sannois.fr/>

**Adresse internet du profil d'acheteur :** <https://www.achatpublic.com/>

### Section 2 - Description du marché

**Objet du marché :** Assistance à maîtrise d'ouvrage en vue de la création d'un équipement culturel sur l'esplanade de la gare de la ville de Sannois

**Lieu d'exécution :** Hôtel de Ville, 95111 SANNOIS

### Section 3 - Caractéristiques du marché

**Caractéristiques principales :** En 2022, l'esplanade de la gare de Sannois a été lauréate du concours « Inventons la métropole du Grand Paris ». Dans le cadre de cette démarche de reconversion et d'aménagement du quartier gare, la Ville de Sannois et la Communauté d'Agglomération du Val Paris (CAVP) souhaitent faire de l'esplanade un pôle économique majeur à l'échelle de l'agglomération adapté aux enjeux actuels de l'entrepreneuriat (maison de la création d'entreprises...). En parallèle du développement de l'activité économique et tertiaire, la Ville de Sannois envisage la réalisation, sous sa maîtrise d'ouvrage et après acquisition, d'un espace culturel d'une emprise foncière d'environ 1.400m<sup>2</sup> comprenant des activités d'enseignement artistiques portées par l'actuelle Maison des Loisirs et des Arts ainsi qu'une salle de spectacles à vocation pluridisciplinaire. Les missions attendues sont détaillées au Cahier des Clauses Techniques Particulières

**Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) :** Les prestations sont réglées par des prix forfaitaires. La durée du contrat est estimée à 10 mois. L'exécution des prestations débute à compter de la date de notification du contrat soit en mars 2024, pour une durée estimée à 10 mois soit jusqu'au dépôt du permis de construire du lauréat du projet IMG

**Refus des variantes.**

## Section 5 - Conditions relative au marché

**Cautionnement et garanties exigés :** Aucune clause de garantie financière ne sera appliquée

**Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les**

**réglementent :** Les sommes dues au(x) titulaire(s) et au(x) sous-traitant(s) de premier rang éventuel(s) du marché seront payées dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes

**Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs, de fournisseurs ou de prestataires**

**de services :** Le pouvoir adjudicateur ne souhaite imposer aucune forme de groupement à l'attributaire du marché. Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ou en qualité de membres de plusieurs groupements

**Unité monétaire utilisée, l'euro.**

**Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature en complément de celles faites en français :** français

## Section 7 - Critères d'attribution

**Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)**

## Section 8 - Mode de passation du marché

**Type de procédure :** procédure adaptée

## Section 10 - Conditions de délai

**Date limite de réception des offres :** 22/02/2024 à 12:00

**Délai minimum de validité des offres :** 4 mois à compter de la date limite de réception des offres.

## Section 11 - Autres renseignements

**Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :** 2024-CLT-0002

**Renseignements complémentaires :** Pour retrouver cet avis intégral, déposer un pli, allez sur

<https://www.marches-publics.info> Code NUTS : FR108 Valeur estimée hors TVA : 40 000,00 euro(s)

**Modalités d'ouverture des offres :** Date: 22 févr. 2024 Lieu :Marché périodique : NON Calendrier

prévisionnel de publication des prochains avis :Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds communautaires : NON Références du ou des projet(s) et / ou programme(s) :Les

personnes morales sont tenues d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de la prestation : OUI Marchés réservés : NON La prestation est réservée à une

profession particulière : Non Pour tout renseignement complémentaire concernant cette

consultation, les candidats transmettent impérativement leur demande par l'intermédiaire du profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, dont l'adresse URL est la suivante : <https://www.achatpublic.com>.

Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : Référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA.

Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. Le tribunal territorialement compétent est le Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise

## Section 14 - Informations complémentaires

Date d'envoi du présent avis à la publication : 29/01/2024